

les pluies acides, jumelée au programme de contrôle des pluies acides lancé en 1985, il sera possible d'éliminer, d'ici à l'an 2000, les dommages causés par les dépôts acides excessifs dans l'Est du Canada. De plus, les limites imposées en permanence aux émissions d'anhydride sulfureux dans les deux pays sont une garantie que l'acidité des précipitations n'atteindra jamais des niveaux dommageables dans l'Ouest canadien. Le respect des engagements sera l'objet d'un contrôle public sous les auspices de la Commission mixte internationale. L'entente offre également les moyens de conclure d'autres accords à l'avenir en vue de lutter contre la pollution.

Le 5 mars 1991, l'honorable Robert de Cotret, ministre de l'Environnement, annonçait une initiative de prévention de la pollution, d'une valeur de 25 millions de dollars, dans les bassins hydrographiques des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Le Canada fait des démarches pour que soit désignée zone de nature protégée la plaine côtière de l'*Arctic National Wildlife Refuge*, en Alaska, qui est l'aire de mise bas de la harde de caribous de la Porcupine. Les sources de revenu et la culture traditionnelle des milliers d'autochtones canadiens qui dépendent de la harde seront mises en péril si l'exploitation pétrolière était permise dans le refuge.

Le Canada s'est également opposé à des projets de loi américains qui seraient allés à l'encontre des principes écologiques sur lesquels repose l'Accord canado-américain concernant le mouvement transfrontalier des déchets dangereux.

L'ALE a assuré des débouchés aux exportations canadiennes d'énergie, principalement de pétrole, de gaz naturel et d'électricité, sur le marché américain. Les exportations de gaz naturel se sont élevées au niveau record de 40,2 milliards de mètres cubes, soit 7,7 % de la consommation américaine totale.

Le Canada a annoncé son intention d'amorcer des négociations avec les États-Unis en vue de conclure un nouvel accord bilatéral sur le transport aérien.

Dans le secteur des communications, la Commission du droit d'auteur a mis sur pied le premier régime canadien de droits d'auteur à l'intention des détenteurs (tant canadiens qu'étrangers) des droits sur des émissions d'origine lointaine retransmises par les câblodiffuseurs.

PROGRAMMES DE RELATIONS PUBLIQUES

Le Canada maintient une très grande visibilité auprès des décideurs américains au moyen de campagnes de relations publique destinées au public et aux législateurs américains, et dont l'objet est de renforcer l'image de partenaire commercial intègre, d'observateur attentif des questions environnementales et de partenaire responsable, au chapitre de la défense et de la sécurité, que projette le Canada.

Grâce à des liens étroits avec les membres du Congrès américain et des congrès des différents États américains, le gouvernement canadien a pu empêcher les Américains d'adopter des mesures protectionnistes à l'égard du Canada, tout en les incitant à mieux comprendre les affaires canadiennes.

AMÉRIQUE LATINE ET ANTILLES

Au cours de la deuxième année de mise en oeuvre de la stratégie du gouvernement canadien concernant l'Amérique latine, les liens se sont resserrés entre les chefs de gouvernement et les dirigeants du milieu des affaires. L'activité commerciale a connu une hausse appréciable au cours de cette période, les exportations canadiennes à destination d'Amérique latine ayant augmenté de 8,1 %.

L'annonce, en février 1990, de pourparlers devant aboutir à une zone de libre-échange Canada-Mexique-États-Unis signale le début d'une aire nouvelle des relations économiques canadiennes dans le contexte nord-américain et a d'importantes ramifications pour l'ensemble du continent.

En juin 1990, un ministre canadien, en l'occurrence le ministre des Relations extérieures et du

Développement international, l'honorable Monique Landry, assistait pour la première fois à l'assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA), tenue au Paraguay. À cette occasion, une proposition canadienne visant à mettre sur pied une unité de promotion de la démocratie a été adoptée à l'unanimité. Le Canada participe activement au programme de l'OEA, siégeant à la Commission interaméricaine des femmes (CIM) et participant à la réunion des ministres, parrainée par l'OEA, à l'appui de la Commission interaméricaine pour le contrôle de l'abus des drogues, tenue à Mexico. Au printemps 1990, Les Grands Ballets Canadiens ont fait une tournée au Mexique, au Venezuela et au Brésil, où ils ont remporté un grand succès. Cette tournée a été rendue possible